



**HAL**  
open science

**À propos de quelques expressions temporelles.  
Lexicalisation et grammaticalisation en ḥassāniyya**

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. À propos de quelques expressions temporelles. Lexicalisation et grammaticalisation en ḥassāniyya. *Zeitschrift für arabische Linguistik = Journal of Arabic linguistics = Journal de linguistique arabe*, 2014, 59, pp.5-24. halshs-01069435

**HAL Id: halshs-01069435**

**<https://shs.hal.science/halshs-01069435>**

Submitted on 8 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# À propos de quelques expressions temporelles Lexicalisation et grammaticalisation en *ḥassāniyya*<sup>1</sup>

Catherine TAINÉ-CHEIKH

LACITO, France (CNRS, Universités de Paris III et Paris IV-Sorbonne)

cath.tainecheikh@gmail.com

## ***Abstract* On some temporal expressions. Lexicalization and grammaticalization in *ḥassāniyya***

Although the Arabic verbal system conveys mainly aspectual values, many utterances can be assigned a temporal interpretation in context, by the very choice of verbal forms. But these forms can't be always sufficient to express temporality.

After a brief study of the different types of expressions used in *ḥassāniyya* to locate events within a temporal framework, I shall concentrate on four expressions involving the notions of limit and time interval : « for », « since/ago », « while » and « until », all of which exhibit interesting peculiarities in the Mauritanian dialect.

Constructions will be studied in the light of Arabic facts, particularly those related to the prepositions *li* and *min*.

## ***Résumé***

Bien que le système verbal exprime principalement, en arabe, des valeurs aspectuelles, beaucoup d'énoncés peuvent être temporellement interprétés, en contexte, à partir du seul choix des formes verbales. Celles-ci ne sauraient cependant suffire à l'expression de la temporalité en toutes circonstances.

Après avoir succinctement étudié les différents types d'expressions servant, en *ḥassāniyya*, à la localisation des événements dans le temps, je m'intéresserai plus particulièrement à quatre expressions qui mettent en jeu les notions de borne et d'intervalle de temps. Il s'agit des équivalents de « il y a », « depuis (que) », « pendant (que) » et « jusqu'à (ce que) » qui présentent des spécificités intéressantes dans le dialecte mauritanien.

Les constructions seront étudiées à la lumière des faits arabes et notamment ceux concernant les prépositions *li* et *min*.

Avant de m'intéresser plus particulièrement au rôle de la préposition *əl/lə* dans l'encodage des intervalles de temps écoulé et à son emploi syntaxique comme quasi-verbe (Cohen 1975) ou pseudo-verbe (Comrie 2008), je commencerai par étudier l'expression de la localisation ponctuelle et celle de la durée en *ḥassāniyya*<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> J'ai présenté une intervention sur ce sujet au 8<sup>e</sup> colloque de l'AIDA qui s'est tenu à Colchester (University of Essex) les 28-31 août 2008.

<sup>2</sup> Je me suis autorisé quelques changements dans les exemples cités pour unifier la transcription de certains phonèmes consonantiques.





c) le premier jour du Ramadan d) à la fin du Ramadan".

Citons enfin, pour terminer ce rapide tour d'horizon, le cas où la relation au prédicat est marquée par une conjonction de subordination comme *mnäyn* "quand". Lorsque le verbe est un simple existentiel, le recours à une subordonnée circonstancielle de temps peut servir principalement à localiser temporellement un procès — surtout dans une narration :

(6a) *mnäyn ʿād/ʿādət əl-gāyle...*

"En plein midi, à l'heure de la sieste..."

(6b) *mnäyn ʿād əṣ-ṣubḥ...*

"Le matin, le lendemain matin..." (lit. quand est devenu...).

## 1.2. Localisation relative au moment de l'énonciation

À la différence des cas précédents, les cas de localisation temporelle que nous allons voir maintenant sont liés au moment de l'énonciation. Les structures syntaxiques sont cependant en partie identiques.

1.2.1. La localisation temporelle se fait souvent sans préposition. Il s'agit alors généralement de syntagmes déterminés plus ou moins complexes, le plus simple étant le cas du nominal défini par l'article illustré en (7).

(7a) *ṣ-ṣubḥ* "demain"

(7b) *l-yāwm* "aujourd'hui"

(7c) *l-läylä* "cette nuit"

(7d) *əl-bārəḥ* "hier soir, hier nuit"

Il arrive pourtant que le circonstant soit un adverbe, cf. les exemples (8)<sup>7</sup>. On notera cependant que la forme adverbiale pour "maintenant", en (7c), a pour origine un ancien syntagme autonome (*dä-l-waqt* "ce temps(-ci)" > *ḏark*)<sup>8</sup>.

(8a) *gdä* "demain" (7b) *yāməs* "hier" (8c) *ḏark* "maintenant"

Parmi les exemples (9), on notera en particulier les formes adverbiales issues de syntagmes de détermination figés (9a) — parfois très contractés comme en (9b) —, la possibilité d'avoir un syntagme déterminé (9c) ou indéterminé (9d) et l'existence

<sup>7</sup> *gdä* en (8a) est une variante régionale de *ṣ-ṣubḥ* en (7a). Alors que le lexème qui signifie en arabe "déjeuner" (*gdä/ godwa/ ḡdda...*) a acquis souvent au Maghreb, secondairement, le sens de "demain", la polysémie du lexème signifiant "matin, matinée" semble beaucoup plus rare, du moins au Maghreb (cf. Taine-Cheikh, 1988-1998 : 1201-2 et 1659). Par contre, *əl-bārəḥ* en (7b) a bien le sens de "hier soir", en *ḥassāniyya* comme à Takroûna, et non celui de "hier" comme dans beaucoup d'autres dialectes. "Hier" se dit *yāməs*, une forme également connue en Algérie, notamment chez les bédouins.

<sup>8</sup> Le *ḏark* hassane a la même étymologie que diverses variantes (*dälwaq, dərwaq, dlük...*) attestées dans de nombreux dialectes maghrébins, notamment en Algérie (voir Marçais *ibid.* : 254-5).

de constructions complexes avec relative à prédicat négatif non verbal (9e et f)<sup>9</sup>.

- (9a) *äwwännāmās* "avant-hier" (9b) *äwnunāmās* "avant avant-hier"  
 (9c) *l-ʿām əl-vāyət* "l'année passée" (9d) *ʿām vāyət* "une année passée"  
 (9e) *ən-nhār lli mā-hu ʃ-ʃubḥ* "après-demain" (lit. le jour qui pas-lui demain)  
 (9f) *nhār mā-hu ʃ-ʃubḥ* "un autre jour que demain" (lit. jour pas-lui demain)

1.2.2. En cas de datation dans le futur (ou prospection), il est fréquent cependant qu'il y ait recours à la préposition *v(ə)* "dans". Celle-ci s'impose notamment avec l'emploi des cardinaux. Elle fonctionne comme un relateur (Hagège 1982 : 41 et 1997 : 19 et *sq.*) entre le prédicat et le syntagme nominal. Celui-ci peut se réduire à un nominal indéterminé (10a et d), être un nominal accompagné du morphème du duel (10b) ou être un syntagme de détermination à premier élément numéral (10c).

- (10) *nəmšū* a) *v-sāʿa* b) *v-sāʿt-äyn*  
 c) *v-ätlät ʿäyyām* d) *və-šhar*  
 "Nous part(ir)ons a) dans une heure b) dans deux heures  
 c) dans trois jours d) dans un mois".

1.2.3. Pour la datation dans le passé (ou « précession », selon le terme adopté par Henry 1968), une préposition est également requise, mais celle-ci n'est pas employée seule et ne fonctionne plus comme un relateur. Soit elle est précédée du relatif *lli* et suivie invariablement du pronom affixe *u* comme en (11), (12) et (13a)<sup>10</sup>. Soit elle se combine avec un pronom affixe et celui-ci présente un accord en genre et nombre avec le sujet du prédicat principal comme en (13) et (14b). On peut déjà avancer que ces constructions sont plus proches des syntagmes autonomes que des syntagmes autonomisés, mais je reviendrai sur leur analyse en 3.1.

- (11a) *lli lu ätlät ʿimān mṛəḍ hattä* "Il y a trois ans, il a été très malade".  
 (11b) *lli lu ätlät äyyām mṛəḍət hattä* "Il y a trois ans, elle a été très malade".  
 (12) *žā-ni lli lu ätlät ʿimān* "Il est venu me voir il y a trois jours".  
 (13a) *l-u ätlät äyyām žā* "Il y a trois jours [qu'] il est venu".  
 (13b) *l-hä ätlät äyyām žāt* "Il y a trois jours [qu'] elle est venue".  
 (14) *wārdu l-bəl* a) *lli lu ätlät äyyām*  
 b) *l-hum ätlät äyyām*  
 "Ils ont abreuvé les chameaux il y a trois jours".

<sup>9</sup> (9b) a pour variante régionale *nhār gäyr gädä* (lit. jour autre que demain). À la différence de (9b), cette dernière tournure a été relevée aussi au Maghreb (voir Marçais *ibid.* : 257-8).

<sup>10</sup> Pour indiquer que le *-u* est invariable, je transcrirai dorénavant ce *l-u* sans tiret : *lu*.

### 1.3. Localisation relative à un autre événement

La datation d'un premier événement peut être formulée explicitement en référence à un autre événement. Il peut y avoir, cette fois encore, coïncidence ou décalage dans le temps. Si certaines des constructions ont déjà été rencontrées, d'autres sont nouvelles et posent le problème des prépositions signifiant "avant" et "après".

#### 1.3.1. "au moment où"

La coïncidence est plus ou moins ponctuelle. Dans un cas, elle est exprimée par un syntagme circonstanciel introduit par la préposition *mʿa* (15a), dans l'autre par un syntagme de détermination sans relateur (15b) — le premier lexème étant *waqt* (lit. temps) ou *sāʿa* (lit. heure) — ou par une subordonnée circonstancielle (15c).

(15a) *mʿa mʒī-k...* "à ton arrivée..."

(15b) *waqt mʒī-k.../sāʿat mʒī-k...* "au moment de ton arrivée..."

(15c) *mnäyn žäyt...* "quand tu es arrivé..."

#### 1.3.2. "avant", "avant que"

L'expression d'un décalage avec renvoi dans une phase antérieure se fait au moyen des relateurs *sābæg* et *gʒaḷ*. Ces relateurs sont prépositionnels en (16b) et conjonctifs en (16a et c). Comme conjonctions ils sont suivis de l'inaccompli et sont en variation libre avec *sābæg mā* suivi de l'accompli.

(16a) *lāhi nʒi sābæg/gʒaḷ ivūt sbūʿ*

"Je viendrai avant une semaine". (lit. ... avant que passe [une] semaine)

(16b) *sābæg/gʒaḷ mʒī-hum* "avant leur arrivée"

(16c) *sābæg/gʒaḷ iʒu* "avant qu'ils arrivent..."

D'après Procházka (1993 : 240), l'emploi de *sābæg* comme préposition n'est attesté qu'en hassaniyya. Il s'agit manifestement d'une forme grammaticalisée du participe du verbe *sbæg* "précéder"<sup>11</sup>.

#### 1.3.3. "après", "après que"

Si (17b) peut être considéré comme un type d'énoncé relevant de la prospection, — à l'instar de (17a), avec une nuance hypothétique à peine perceptible —, l'expression d'un décalage avec renvoi dans une phase postérieure se fait généralement au moyen du relateur *ʿāgəb*, comme en (18).

(17) *lāhi nʒi* a) *v-yäwmäyn*

<sup>11</sup> Ce participe garde par contre toute sa valeur lexicale dans l'expression signifiant *n-nhār əs-sābæg/n-nhār lli sābæg* "la veille" (lit. le jour précédant/le jour qui [est] précédant).

b) *ilā vātu yāwmäyn*

"Je viendrai dans deux jours" (lit. b : si ont passé deux jours)

- |       |                             |                              |
|-------|-----------------------------|------------------------------|
| (18a) | <i>ʿāgəb əl-ʿid</i>         | "après la fête"              |
| (18b) | <i>ʿāgəb mʒī-kum</i>        | "après votre arrivée"        |
| (18c) | <i>ʿāgəb lə-xrīv</i>        | "après l'hivernage"          |
| (18d) | <i>ʿāgəb yāwm əl-ʒumuʿa</i> | "après vendredi"             |
| (19)  | <i>urā l-mağrəb</i>         | "après le coucher du soleil" |

En *ḥassāniyya*, *ʿāgəb* est toujours suivi d'un nominal (substantif comme *ʿid* ou nom d'action comme *mʒī*). Il commute très souvent avec le relateur *urā* (voir (19)), mais en (18), l'emploi de *urā* est peu probable en (18c et d)<sup>12</sup>.

L'usage de *ʿāgəb* est régulier dans l'arabe de Mauritanie et le *ḥassāniyya* doit donc être ajouté à la liste relativement restreinte des parlers — tous moyen-orientaux — dans lesquels Procházka (*ibid.* : 211-2) a relevé cette préposition : dans la plupart des dialectes mésopotamiens, dans la Péninsule arabique et dans les dialectes bédouins de Transjordanie (en concurrence avec *baʿda*).

## 2. Durée, avec ou sans localisation

L'expression de la durée correspond implicitement aux questions suivantes : *muddət kām* ? "combien de temps ?" (lit. durée [de] combien ?), *mən äynte* ? "depuis quand ?", *iläyn äynte* ? "jusqu'à quand ?"

### 2.1. Expressions (pures) de la durée

2.1.1. Si le sémantisme du verbe s'y prête, c'est son complément d'objet direct qui traduit la durée, sans que l'emploi de *muddä* "durée" soit nécessaire. Ainsi en (21) et en (22) pour "rester" et "passer (du temps)".

(21) *bgä hūn a) šhar b) muddət ^ šhar* "Il est resté ici un mois"

(22) *ḍalläynä ən-nhār kāmäl* "Nous avons passé toute la journée".

Moins prévisible, mais tout aussi régulier, est l'emploi du verbe *əʿta* "donner" : si son complément d'objet exprime une durée, ce verbe prend le sens particulier de "passer (du temps)", ainsi dans l'énoncé suivant relevé dans Tazuin (1993 : 24) :

<sup>12</sup> Je préciserais par ailleurs que, *urā* n'est pas uniquement temporel (*contra* Cohen 1963 : 219 et, après lui, Procházka *ibid.*). Il est spatial, par exemple, dans (20) :

(20) *urā-k/gvā-k* "derrière toi".

(23) *mšä huwwä wə ʿta ʿimān ʿimān ʿimān*

"Il est parti [et il a passé] des années, des années, des années [...]".<sup>13</sup>

Plus particulière encore est la formule figée suivante relevée par Heath (2003 : 26)<sup>14</sup>.

(24) *mši yā dahṛ tʿālā yā wāḥad* (lit. go one time, come another)

"A long time passed. He (master) went on a trip...".

2.1.2. Lorsque les verbes correspondent à des procès bornés ayant été menés jusqu'à leur terme, la durée s'exprime, soit par des syntagmes de détermination dont le premier élément est *muddä* (à l'état construit : *muddat* ^) ou *zämän*, soit au moyen du relateur *wə* comme en (25) :

(25) *sbaḡ əl-bäyt v-ätlat ^ äyyām* "Il a peint la chambre en trois jours".

## 2.2. Expressions relatives de la durée

La durée d'un procès ou d'un état peut être exprimée par un procès spécifique, limitée dans le temps, ou par référence à un procès ou un état concomitant dont la durée n'est pas nécessairement précisée.

2.2.1. Une première construction avec le verbe *əʿta* fournit un équivalent de "pendant, durant (tant de temps)". On retrouve ici le sens particulier de *əʿta* "passer (du temps)" signalé en 2.1. À noter l'emploi de l'inaccompli du second verbe.

(26) *əʿta ätlät ^ äyyām yäsbaḡ* (lit. il a passé trois jours il peint)

"Il est resté trois jours à peindre/Il a peint pendant trois jours".

2.2.2. Deux autres constructions fournissent l'équivalent de la conjonction de subordination "pendant que". En *ḥassāniyya*, la proposition dépendante est introduite, soit par la locution conjonctive *mā-ḥadd-(ənn)* suivie d'un pronom affixe<sup>15</sup>, soit par *lu* suivi du verbe auxiliaire *xāḏ* (lit. "sortir" en *ḥassāniyya*). *lu* est un élément invariable, qui ne s'accorde ni avec l'indice personnel de *xāḏ* (cp. (27a) et (28a)), ni avec l'indice personnel du verbe de la proposition principale (voir (30)).

<sup>13</sup> Cette tournure paraît comparable à celle en usage dans les parlers yéménites de la mer Rouge, quand le verbe *habā* "donner", prenant une valeur temporelle, « permet l'encodage de l'écoulement de portions de temps découpées en heures ([exemple] 64 [*habe sāʿi* "Une heure plus tard"]), jours ([exemple] 66 [*habe ʔayyām* "Des jours passèrent"], semaines [...] » (Naïm 2006 : 99-100).

<sup>14</sup> Il a commenté ainsi cette formule dans la note 3 : « *mši yā dahṛ tʿālā yā wāḥad*, lit. "go one time, come another" is a fixed phrase in narrative, indicating a lapse of time before the next event. *mši* and *tʿālā* are imperatives. *dahṛ* 'time' and *yā dahṛ* 'one (i.e. another time)' are vocatives. »

<sup>15</sup> L'élément *ḥadd* vient sans doute de *ḥadd* "limite".

- (27) *kān wazīr* a) *lu xāḏu mazzāw<sup>w</sup>žīn*  
 b) *mā-ḥadd-ənn-hum mazzāw<sup>w</sup>žīn*

"Il était ministre du temps où ils [étaient] mariés".

- (28) *rkāb* a) *lu xāḏət maryām rāgdä*  
 b) *mā-ḥadd-ənn maryām rāgdä*

"Il a monté (une monture) pendant que Maryam [était] en train de dormir (= dormait)".

C'est la proposition principale qui situe l'énoncé dans le temps, sans que la proposition dépendante change, cf. (29) :

- (29) a) *ḥal'bət lə-m<sup>ʕ</sup>iz* *lu xāḏ yəsgī l-ḥaywān*  
 b) *taḥlāb lə-m<sup>ʕ</sup>iz* *lu xāḏ yəsgī l-ḥaywān*  
 c) *lāhi taḥlāb lə-m<sup>ʕ</sup>iz* *lu xāḏ yəsgī l-ḥaywān*

"a) Elle a trait... b) Elle trait... c) Elle traitera les chèvres pendant qu'il abreuve les animaux".

La proposition principale peut venir en second, mais s'il y a un lexème en fonction de sujet, celui-ci est généralement thématique, ainsi *l-bāgra* en (30) :

- (30) *l-bāgra lu xāḏət (mā-ḥadd-ənn-hä) tənḥlāb mā yəsrah m<sup>ʕ</sup>ā-hä uləd-hä*

"La vache, tant qu'elle donne du lait (lit. est traite), son petit ne va pas au pâturage avec elle".

En remplacement des constructions précitées, on trouve parfois un prédicat complexe avec l'auxiliaire verbal négatif *mā-zāl* "ne pas cesser de, continuer à".

- (31) *t-tbīb ixarṣaṣ-ha* a) *mā-ḥadd-ənn-hä māšyā/təžri*  
 b) *mā-zālət māšyā/təžri*

"Le médecin la regarde pendant qu'elle [est] en train de marcher/court".

### 2.3. Durée relative au bornage gauche (début du procès)

2.3.1. Lorsque la préposition *mən* est suivie d'une datation comme en (32), le temps qui s'est écoulé depuis ce moment peut être plus ou moins précis : cp. (32c) à (32a).

- (32) a) *mən yāməs* "depuis hier".  
 b) *mən əḏ-ḏəh<sup>ʕ</sup>ṛ* "depuis le début de l'après-midi"  
 c) *mən l-yäwm lli gām* "depuis le jour où il s'est levé"

2.3.2. Lorsque le temps écoulé depuis le début d'un procès (ou l'entrée dans un état) est exprimé sous la forme d'une durée, celle-ci est précédée, soit de *mən lli*

*lu...* (*lu* restant invariable), soit de la préposition (ə)l- suivie d'un pronom affixe. La construction, dans les deux cas, signifie "depuis (tant de temps)", "il y a (tant de temps) que". Les deux constructions sont possibles en (33), quel que soit l'ordre des propositions.

(33a) *huwwä yəštǧal ʿand aħmäd mən lli lu/l-u ätlät äyyām*  
 "Il travaille chez Ahmed depuis trois jours".

(33b) *mən lli lu/l-u ätlät äyyām yəštǧal ʿand aħmäd*  
 "Depuis trois jours, il travaille chez Ahmed/Ça fait trois jours [qu']il travaille chez Ahmed".

Par contre, si en (34 c), les deux constructions ont le même sens, ce n'est pas le cas de (34a et b) :

(34a) *kənt hūn mən lli lu šhārāyn* "J'étais là depuis deux mois".

(34b) *kənt hūn l-i šhārāyn* "J'étais là il y a deux mois".

(34c) *mən lli lu/l-i šhārāyn ānä hūn* "Il y a deux mois que je suis là".

## 2.4. Durée relative au bornage droit (fin du procès)

2.4.1. L'équivalent de "jusqu'à" se rend en *ħassāniyya* par *ilä* ou (*i*)*läyn*. Le complément circonstanciel introduit par *ilä/(i)läyn* situe temporellement la borne droite du procès, mais la position de cette borne par rapport au moment de l'énonciation dépend du verbe principal : l'accompli *rgəd* indique que *rās əl-vaṭṭr* "le début du mois du *faṭṭr*" appartient au passé en (35), alors que l'inaccompli de *itämm* indique que *əḏ-ḏəhʳ* "13 heures" relève du futur en (36).

(35) *rgəd mən rās ramaḏān ilä rās əl-vaṭṭr* (Cohen 1963 : 246)  
 "Il dort du début du mois de Ramadan jusqu'au début du mois du *faṭṭr*".

(36) *itämm gāʿəd ilä/iläyn əḏ-ḏəhʳ*  
 "Il reste assis jusqu'à 13 heures".

*ilä* et *iläyn* ont des emplois à la fois temporels et spatiaux, mais *ilä* n'est usité qu'avec certains syntagmes nominaux — et aucun des deux n'est usité avec les pronoms.

Cohen (*ibid.* : 216) précise, à propos de la préposition *ilä* que « Le hassane est l'un des dialectes occidentaux qui connaissent une préposition *ilä* distincte de *əl* » tandis que Heath (2002 : 498) remarque qu'au Maroc, *iläyn* ne se trouve que dans les dialectes classés comme « sahariens ».

2.4.2. L'équivalent de "jusqu'à ce que" se rend cette fois encore par (*i*)*läyn* (à l'exclusion de *ilä*). Le relateur est alors presque toujours précédé de l'auxiliaire verbal *tämm itämm* "continuer à/de" (voir aussi en (36)) — noter cependant le cas particulier de l'impératif en (38), qui permet de se dispenser de l'auxiliaire.

- (37) *tämm gāʿəd iläyn ʿād l-gāylä*  
 "Il est resté/resta assis jusqu'à ce (que soit advenu) [l'heure de] la sieste".
- (38a) *tämm äwkäl iläyn täšbaʿ*  
 "Continue de manger jusqu'à ce que tu sois rassasié".
- (38b) *äwkäl iläyn täšbaʿ* "Mange jusqu'à ce que tu sois rassasié".

### 3. *l-(u)*, *lli lu*, *mən lli lu*

Dans cette dernière partie, je voudrais revenir sur les différentes constructions où apparaît le relateur (*ə*)*l*, particulièrement lorsqu'il est suivi d'un affixe pronominal, qu'il soit variable ou non<sup>16</sup>.

#### 3.1. La tournure avec *l-u* : équivalences et ambiguïté

##### 3.1.1. Datation et/ou mesure du temps écoulé

Trois constructions sont à distinguer en *ḥassāniyya* : *l-u*, *lli lu* et *mən lli lu*.

*lli lu* permet d'exprimer une datation et *mən lli lu*, une durée. Quant à la construction *l-u* (avec pronom variable), elle est en partie susceptible d'exprimer l'une et l'autre, mais exprime préférentiellement la datation.

Le choix entre datation et durée (ou « duration ») se fait en fonction du type de procès et de la marque aspectuelle ou aspectuo-temporelle.

- Dans quelques cas, les deux constructions (*lli lu*, de datation et *mən lli lu*, de durée) sont possibles, ainsi avec le verbe "mourir" en (39). Ici, *l-u* est une variante de *lli lu*.

- (39a) *twäffāt lli mā-lu yāsər/ twäffāt mā-l-hä yāsər*  
 "Elle est morte il n'y a pas longtemps".

- (39b) *twäffāt mən lli mā-lu yāsər*  
 "Elle est morte depuis peu de temps".

- Avec le verbe *txayyām* "se marier", la construction avec *l-u* est toujours possible mais elle change de sens selon l'aspect du verbe. Elle exprime la durée avec la forme

<sup>16</sup> Je ne reviendrai pas ici sur le cas de *lu xād*.

participiale en (40b) et commute alors avec *mən lli lu* (40a)<sup>17</sup>. Avec l'accompli, en (41b), elle exprime par contre la datation et commute — sans changement d'ordre — avec la construction avec *lli lu* (41a).

(40a) *hiyyä mətxayʷmä mən lli lu aʷšar ʷimān*

"Elle est mariée depuis dix ans".

(40b) *l-hä aʷšar ʷimān mətxayʷmä*

"Il y a dix ans qu'elle est mariée".

(41a) *hiyyä txayʷmət lli lu aʷšar ʷimān*

"Elle s'est mariée il y a dix ans".

(41b) *hiyyä txayʷmət l-hä aʷšar ʷimān*

"Elle s'est mariée il y a dix ans".

• Il existe au moins un autre cas de figure, celui où *l-u* est problématique car ambigu (cp. (42a) avec (11a)). Ici l'emploi de *l-u* semble évité avec le verbe *mṛəḍ* et réservé au cas où le prédicat adjectival *marīḍ* n'est compatible qu'avec une seule interprétation (celle de la durée).

(42a) *? l-u ätlət ʷimān mṛəḍ ḥattä*

"Il y a trois ans, il était très malade/... il est tombé très malade".

(42b) *l-u ätlət ʷimān marīḍ mərəḍ mtīn*

"Il y a trois ans qu'il est très malade".

### 3.1.2. Un repère variable

Henry (*ibid.* : 52 et sq.) a montré que l'emploi du procédé qu'il schématise par *Yx (Il y a)* pouvait fonctionner avec un repère autre que celui du moment où l'on parle. On obtient en effet, par déplacement du point repère *R*, une remontée dans le temps (précession) qui peut se faire aussi bien par rapport à un point repère *R* situé dans le passé (*il y avait*) que dans le futur (*il y aura*). Voici deux exemples de datation relative en *ḥassāniyya*, tous deux avec la construction *l-u* précédée de l'auxiliaire *iʷūd* : l'une avec un repère dans le futur (43), l'autre avec un repère dans le passé (44).

(43) *š-šubḥ iʷūd l-u ätlət äyyām mšä*

"Demain, ça fera trois jours qu'il est parti".

(44) *yāməs iʷūd l-u ätlət äyyām mšä*

"Hier, ça faisait trois jours qu'il est parti".

### 3.1.3. Le quasi-verbe *l-u*

*l(i)* "à, pour" sert pour l'expression d'une possession (appropriation) au sens juridique

<sup>17</sup> Noter cependant la topicalisation préférentielle de la construction avec *l-u*.

— ou « appartenance » au sens de Benveniste<sup>18</sup>.

En *ḥassāniyya*, il arrive que le *l-u* d'appartenance fonctionne comme un quasi-verbe, le deuxième syntagme de l'énoncé (le sujet — ici *lā-ktūb*) venant après le syntagme prépositionnel (dont le complément est nécessairement pronominal, ce qui implique éventuellement la thématization du nominal s'il est présent, comme *bū-yä* en (45)).

(45) *bū-yä l-u lā-ktūb lli ḏāyʿīn* (lit. mon père à-lui les livres qui abîmés")

"C'est à mon père qu'appartiennent les livres abîmés".

Cependant, pour l'expression de l'appartenance, l'ordre inverse est beaucoup plus fréquent et dans ce cas on a un simple complément circonstanciel en fonction prédicative, sans amorce aucune de grammaticalisation. L'absence de thématization (*l-bū-yä* au lieu de *bū-yä [...]* *l-u*) et la présence du pronom *-hum* affixé à la négation en (46b) sont, avec l'ordre *Sujet + Prédicat*, typiques du prédicat non verbal.

(46a) *lā-ktūb al-ḏāyʿīn l-bū-yä*

"Les livres abîmés appartiennent à mon père".

(46b) *lā-ktūb al-ḏāyʿīn mā-hum l-bū-yä*

"Les livres abîmés n'appartiennent pas à mon père".

En revanche, lorsque *l-u* est suivi d'une indication temporelle, il constitue le cœur de la proposition subordonnée et remplit le rôle de prédicat(oïde). Comme pour les autres quasi-verbes ou pseudoverbes (dont *ʿand-u* est sans doute le prototype), l'ordre est *Prédicat + Sujet*, la pronominalisation est obligatoire (cf. (30)) et la négation est celle du prédicat verbal (*mā*, cf. (39))<sup>19</sup>.

Le *ḥassāniyya* n'est qu'un dialecte arabe parmi d'autres à employer des pseudoverbes à base prépositionnelle (voir par exemple Comrie 2008), mais il semble le seul à employer *bī-h* comme quasi-verbe dépendant (ou converbe) pour l'expression de la cause (Taine-Cheikh 2008a).

<sup>18</sup> « [...] en français on énonce deux rapports différents : possession dans *avoir* (« j'ai un livre ») ; appartenance dans *être à* (« ce livre est à moi »). La différence des rapports ressort de celle des constructions : *être à* demande toujours un sujet déterminé ; « un livre est à moi » est impossible : il faut « ce livre... ». Inversement *avoir* demande toujours un sujet indéterminé : « j'ai ce livre » n'aurait au mieux qu'une faible chance d'emploi ; il faut « j'ai un livre ». C'est pourquoi lat. *est mihi* répond à fr. *j'ai*, et non à *est à moi*.

Pour la même raison de méthode on ne doit pas confondre deux constructions qui se trouvent simultanément en indo-européen ancien : « être » avec le datif, et « être » avec le génitif. Ce sont deux prédications distinctes. Avec le génitif, nous avons une *relation d'appartenance* servant à définir l'objet : av. *kahyā ahī ?* « à qui appartiens-tu ? » [...]. Mais *être* avec le datif définit un *prédicat de possession* [...] » (Benveniste 1966 : 196-7).

<sup>19</sup> Sur les degrés de verbalisation en sémitique et le cas particulier des quasi-verbes, voir Cohen 1975, spéc. 94 et sq.

Avant de quitter provisoirement le domaine du *ḥassāniyya*, je préciserai que, du point de vue syntaxique, les tournures *lli lu* et *mān lli lu* me semblent comprendre elle aussi un quasi-verbe *l-u* mais un quasi-verbe qui aurait subi un figement. Ce figement peut apparaître comme une simplification adoptée en contre-partie de l'alourdissement de la construction : avec le choix entre *lli [...]* et *mān lli [...]* il n'y a plus de confusion possible entre la datation et la duration.

### 3.2. La tournure avec *l-u* dans les autres dialectes arabes

À défaut d'étudier en détail l'expression de la datation et de la duration, il paraît intéressant de se demander si l'emploi de *l-u* en contexte temporel est, ou non, une spécificité de l'arabe mauritanien.

Quelques exemples rencontrés dans la littérature<sup>20</sup> montrent que, si les constructions *lli lu* et *mān lli lu* ne semblent pas attestées en contexte temporel, il n'en est pas de même de *(i)l-u*. Cependant, concernant cette dernière construction, elle semble apparaître surtout en tête d'énoncé, contrairement à ce qui se passe en *ḥassāniyya* où elle est très souvent en seconde position.

#### 3.2.1. Dialectes moyen-orientaux

- Arabe libanais (Feghali 1928 : 66)

(47) *lu sentayn ma-keteb-liš [...]* "Il y a deux ans qu'il ne m'a pas écrit [...]"

- Arabe du Golfe (Qafisheh 1997 : 536)

(48) *ʔilha santeen tištaḡil* "She's been working for two years"

- Parlers nord-arabiques (Bruce Ingham, *communication personnelle*)

(49a) *lah(u) yawm-ayn yištaḡil ʔind axū-h*

"Il y a deux jours qu'il travaille chez son frère".

(49b) *yištaḡil ʔind axū-h min yawm-ayn*

"Il travaille chez son frère depuis deux jours".

- Proche-Orient arabe, surtout Syrie, Liban, Jordanie, Palestine (Kassab 1970 : 165)

(50) *ṣar-lī sātēn b-Bārīz* "Cela fait deux ans que je suis à Paris".

Arabe syrien (Cowell 1964 : 448)

(51) *ṣar-li xams ʔsnīn baʔrfo* "I've known him for five years"

(lit. It's become for me five years (that) I know him)

Arabe syrien (Stowasser & Ani 1964 : 95)

<sup>20</sup> Je remercie les participants du colloque d'AIDA 8, et en particulier Jérôme Lentin, pour leurs commentaires, même si les circonstances ne m'ont pas toujours permis d'intégrer les exemples recueillis auprès d'eux à cette occasion.

(52) *ṣar-li bəlbəs hal-maṇto tlətt ʔsniin*

"I've been wearing this coat for three years".

• Egypte (Badawi & Hinds 1986 : 91)

(53) *baʔā-li sāʔa b-axabbaṭ ʔal-bāb*

"I've been pounding on the door for an hour".

Bien qu'une enquête complémentaire serait sans doute utile, les exemples avec *(i)l-u* paraissent servir à exprimer des durées et non des datations. Sauf erreur de compréhension de ma part, les énoncés (49) semblent d'ailleurs indiquer une quasi-synonymie entre la structure avec *lah(u)* en (49a) et celle avec *min* en (49b).

Un autre indice en faveur de cette interprétation pourrait être le fait que *l-u* est précédé dans plusieurs cas d'un auxiliaire verbal (*ṣār* "devenir" dans (50) à (52), et surtout *baʔā* < *baqā* "rester" en (53)).

Enfin on notera que, dans le même domaine moyen-oriental, la datation (de type précession) semble exprimée au moyen de *qabl* "avant" :

• Arabe de Damas (Lentin, *communication personnelle*) :

(54) *wəṣəl ʔabəl-na* (ou plus souvent *ʔabəl mənna*) *b-sāʔtēn*

"Il est arrivé deux heures avant nous".<sup>21</sup>

### 3.2.2. Dialectes maghrébins

Au Maghreb, les données recueillies sont particulièrement lacunaires.

• L'exemple (55) est intéressant, car la proposition à prédicat *l-u* y est traitée comme une proposition indépendante, coordonnée à la suivante — une particularité, semble-t-il, du parler de Djidjelli :

(55) *liyya medda twīla u...* "Il y a longtemps que je..."  
(lit. à moi long espace de temps que) (Marçais 1956 : 512)

• Arabe maghrébin, algérien en particulier (Beaussier 1958 : 889)

(56a) *lh arbʔt snīn* "Il y a quatre ans"

(56b) *lha ʔāmīn malli māt.t* "Il y a deux ans qu'elle est morte".

• À propos de l'arabe de Takroûna, il a été fait quelques commentaires intéressants sur les emplois de la préposition *l* (Marçais & Guiga 1958-1961 : 3562) :

« 3°) [...] c) mise en rapport d'une portion de la durée, de ce qui en caractérise l'étendue, avec une personne ou une chose à l'état desquelles elle appartient comme élément constitutif : *lužžmāʔa ʔām-kāməl ma-səmʔetš bīh*

<sup>21</sup> C'est sans doute le cas aussi pour l'arabe de Mardin où « Avec un substantif qui dénomme une unité temporelle, on emploie la forme *qable bi* : *qable b-sane* "il y a un an" (lit. avant un an) [...] » (Grigore 2007 : 282).

"il y a une année entière que l'assemblée n'a eu de lui encore aucune nouvelle" ; *iâser ləflân ma-bânš* "il y a longtemps qu'un Tel ne s'est pas montré" ; *ləflâna tœu aktoṛ mən-ʿāmên malli-ʿarʿset* "il y a maintenant plus de deux ans qu'une Telle s'est mariée" [...]. »

Je ne formulerai qu'une seule remarque à propos des exemples donnés pour le parler tunisien : l'absence de pronominalisation est le signe d'un degré de grammaticalisation inférieur à celui constaté en *ḥassāniyya*.

### Conclusion

J'ai, dans un article publié récemment, montré le parallélisme de plusieurs constructions entre les variétés arabe (*ḥassāniyya*) et berbère (zénaga) de Mauritanie. Parmi ces constructions, souvent innovantes, figuraient notamment les tournures avec *l-u* et *mən lli lu* (Taine-Cheikh 2008b : 128-130). Il est en effet assez étonnant de constater que l'essentiel de ces constructions avait pour équivalent en zénaga des tournures où le verbe zénaga *yiṯä* — qui signifie 1. (transitif) "posséder, avoir". 2. (intransitif) "passer (pour le temps)" — jouait un rôle essentiel.

Je ne peux ici que faire référence à cette recherche, au terme d'une étude qui montre que le dialecte arabe de Mauritanie s'inscrit dans la continuité des autres parlers arabes, tout en manifestant un certain nombre de particularités. Le contact avec le berbère zénaga ne peut pas être tenu entièrement responsable des innovations du *ḥassāniyya*, mais on peut penser qu'il a pu les favoriser.

Par ailleurs, je n'oublie pas que la tournure avec *l-u*, qui pourrait être plus répandue qu'on aurait pu le croire *a priori* en arabe, est par bien des aspects comparables à des constructions du type *il y a* attestées dans les langues indo-européennes, comme l'a montré Albert Henry dans l'étude de syntaxe déjà citée. Il pourrait donc s'agir d'un objet d'étude d'autant plus intéressant à approfondir qu'il constitue un domaine assez peu étudié de l'expression de la temporalité dans les langues.

*Paris, le 30 juillet 2010*

### Références bibliographiques

- Badawi, El-Said & Martin Hinds (1986). *A Dictionary of Egyptian Arabic. Arabic-English*. Beirut, Librairie du Liban.
- Beaussier, Marcelin (1958). *Dictionnaire pratique arabe-français*. Alger, La Maison

des Livres.

- Benveniste, Emile (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard.
- Cohen, David (1963). *Le dialecte arabe ḥassānīya de Mauritanie*. Paris, Klincksieck.
- Cohen, David (1975). Phrase nominale et verbalisation en sémitique. *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*. Paris-Louvain, Société de Linguistique-Peeters : 87-98.
- Comrie, Bernard (2008). Pseudoverb. *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics (EALL)*. Mushira Eid, Alaa Elgibali, Kees Versteegh (editor-in-chief), Manfred Woidich & Andrzej Zaborski, Brill. III (Lat-Pu) : 739-740.
- Cowell, Mark W. (1964 [rééd. 2005]). *A Reference Grammar of Syrian Arabic*. Washington D. C., Georgetown University Press.
- Feghali, M<sup>gr</sup> Michel (1928). *Syntaxe des parlers arabes actuels du Liban*. Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner.
- Hagège, Claude (1982). *La structure des langues*. Paris, P.U.F.
- Hagège, Claude (1997). "Les relateurs comme catégorie accessoire et la grammaire comme composante nécessaire." *Faits de Langues* 9 (« La préposition : une catégorie accessoire ? ») : 19-27.
- Heath, Jeffrey (2002). *Jewish and Muslim Dialects of Moroccan Arabic*. London-New York, Routledge Curzon.
- Heath, Jeffrey (2003). *Hassaniya Arabic (Mali) : Poetic and Ethnographic Texts*. Wiesbaden, O. Harrassowitz Verlag.
- Henry, Albert (1968). *C'était il y a des lunes. Etude de syntaxe française*. Paris, Klincksieck.
- Kassab, Jean (1970). *Manuel du parler arabe moderne au Moyen-Orient*. Paris, Imprimerie Nationale, Librairie orientaliste P. Geuthner.
- Marçais, Philippe (1956). *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie)*. Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien-Maisonneuve.
- Marçais, Philippe (1977). *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien-Maisonneuve.
- Marçais, William & Abderrahmân Guiga (1958-61). *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*. Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner.
- Naïm, Samia (2006). Les cadres temporels du déplacement, in S. Naïm (dir.), *La rencontre du temps et de l'espace. Approches linguistique et anthropologique*. Leuven-Paris-Dudley (MA), Peeters : 81-103.
- Owens, Jonathan (1984). *A short reference grammar of Eastern Libyan Arabic*. Wiesbaden, Harrassowitz.
- Procházka, Stephan (1993). *Die Präpositionen in den neuarabischen Dialekten*. Wien, VWGÖ.
- Qafisheh, Hamdi A. (1997). *NTC's Gulf Arabic-English Dictionary*. Chicago, NTC Publishing Group.
- Stowasser, Karl & Moukhtar Ani (1964). *A Dictionary of Syrian Arabic : English-Arabic*. Washington D. C., Georgetown University Press.
- Taine-Cheikh, Catherine (1988-1998). *Dictionnaire ḥassāniyya-français*, 8 volumes parus. Paris, Geuthner.
- Taine-Cheikh, C. (2008a). De l'expression de la cause et de la causalité dans l'arabe de Mauritanie. *Between the Atlantic and Indian Oceans : Studies on Contemporary Arabic Dialects. Proceedings of the 7th AIDA Conference, held in Vienna from 5-9 September 2006*. S. P. V. Ritt-Benmimoun. Münster-Wien,

- LIT-Verlag : 423-436.
- Taine-Cheikh, Catherine (2008b). Arabe(s) et berbère en contact : le cas mauritanien, in M. Lafkioui & V. Brugnatelli (éds), *Berber in Contact. Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*. Köln, Köppe : 113-138.
- Tauzin, Aline (1993). *Contes arabes de Mauritanie*. Paris, Karthala.